AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 30-3-77401534

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY LES AUBRAIS
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, RUE DE CURAMBOURG
45400 FLEURY LES AUBRAIS
C. C. P. : La Source 4604-25 C

BULLETIN TECHNIQUE N° 131 — 24 MARS 1977

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Tavelure du poirier :

Par suite des pluies et de l'accroissement de la végétation, le premier traitement contre la tavelure du poirier , exécuté conformément aux indications données dans le bulletin du 11 Mars n'est plus efficace.

Bien que les projections d'ascospores restent très faibles, de nombreux poiriers sont maintenant à un stade très sensible et il convient donc d'effectuer un nouveau traitement. Ce 2ème traitement pourra être différé de quelques jours si la première application vient d'être réalisée.

Tavelure du pommier :

Le premier traitement contre la tavelure du pommier, effectué d'après les conseils donnés dans le bulletin du 17 Mars, continue d'assurer la protection des arbres.

S'il n'a pas encore été réalisé, nous rappelons qu'il y a lieu de l'effectuer au fur et à mesure que les arbres atteignent le stade sensible C3 - D.

Les traitements préventifs contre les tavelures du poirier et du pommier doivent être faits avant toute pluie contaminatrice.

Les traitements "STOP" effectués après le début de la pénétration du champignon assurent une protection à condition qu'ils soient appliqués très rapidement, de 24 à 36 heures au plus tard suivant la température après le début de la pluie contaminatrice. Tous les produits homologués contre les tavelures peuvent être utilisés en traitement "STOP".

Si le traitement n'a pas été exécuté dans ce court délai, il est nécessaire d'utiliser la DOGUADINE (24 heures de délai supplémentaire à cause d'une légère action en profondeur) ou les fongicides dits systémiques (BENOMYL, CARBENDAZIM, METHYLTHIOPHANATE). Pour ces derniers produits, on ne connaît pas encore exactement leur délai d'action, surtout pour un traitement effectué sur une végétation peu développée.

Nous précisons que certains fongicides sont susceptibles d'induire le russeting (rugosité sur GOLDEN notamment) : BENOMYL - CAPTAFOL (après floraison) - CUIVRE et DOGUADINE (surtout par temps froid).

OIDIUM DU POMMIER

Dans les vergers atteints par l'Oïdium l'année dernière, il est conseillé d'ajouter un produit efficace contre l'Oïdium à la bouillie destinée à combattre la tavelure.

MONILIA DU CERISIER ET DU PRUNIER

En raison des pluies actuelles, nous indiquons dès à présent qu'un 2ème traitement sera nécessaire pour combattre cette maladie, Il devra être appliqué à la fin de la floraison en utilisant l'un des produits conseillés dans notre bulletin du 11 MARS.

HOPLOCAMPE DU PRUNIER

Dans les vergers où ce ravageur peut être dangereux, il est nécessaire d'effectuer un traitement lorsque les trois quarts des pétales sont tombés en utilisant l'un des produits suivants : AZINPHOS (40 g/hl) - LINDANE (20 g/hl) - MALATHION (75 g/hl) - PARATHION ETHYL (20 g/hl) - PARATHION METHYL (25 g/hl) - PHOSALONE (60 g/hl).

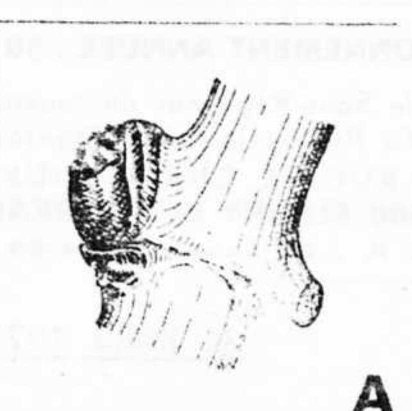
.../...

Imprimerie de la Station "Centre". Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

P 81

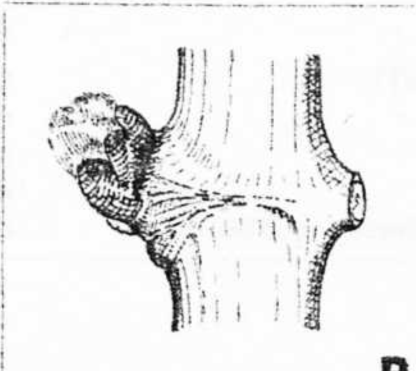
Stades repères de la vigne

Dessins de M. BAGGIOLINI



Bourgeon d'hiver

Bourgeon principal formé pendant l'année précédente, caractérisant la vigne dans son état de repos d'hiver. Oeil presque entièrement recouvert par deux écailles protectrices brunâtres.



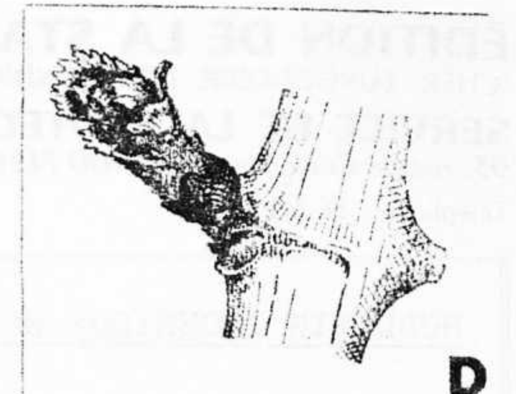
Bourgeon dans le coton

Suit de près le début des « pleurs ». Bourgeon gonflé dont les écailles s'écartent ; protection cotonneuse brunâtre très visible.



Pointe verte

Oeil continuant à gonfler et à s'allonger, jusqu'à présenter la pointe verte constituée par la jeune pousse.



Sortie des feuilles

Apparition des feuilles rudimentaires rassemblées en rosette, dont la base est encore protégée par la « bourre », progressivement rejetée hors des écailles.



Feuilles étalées

Premières feuilles totalement dégagées présentant les caractères variétaux. Sarment herbacé nettement visible.



Grappes visibles

Grappes rudimentaires apparaissant au sommet de la pousse. 4-6 feuilles étalées.



Grappes séparées

Grappes s'espaçant et s'allongeant sur la pousse. Organes floraux encore agglomérés.



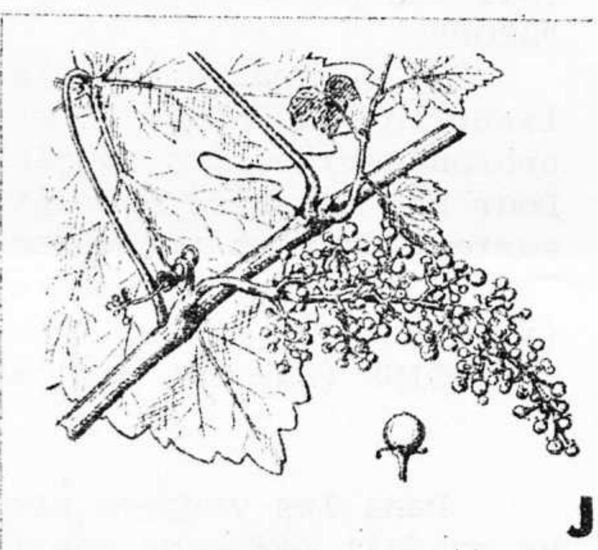
Boutons floraux séparés

Apparition de la forme typique de l'inflorescence à grappe, dans laquelle les boutons floraux sont nettement isolés. Détail de la figure : fleur en bouton.



Floraison

Les détails de la figure montrent comment la corolle, en forme de capuchon, se détache de sa base et se trouve repoussée vers le haut par les étamines. A la chute de la corolle, l'ovaire reste nu, tandis que les organes mâles se disposent en rayons autour de lui.



Nouaison

Ovaire commençant à grossir après la fécondation. Les étamines flétrissent, mais restent souvent fixées à leur point d'attache. Le petit fruit formé prend bientôt la forme du « grain » typique de la variété.

L'appréciation objective du développement momentané d'une vigne au moyen de l'échelle proposée ici demande une certaine attention, car l'évolution de l'organe considéré n'est pas forcément simultanée dans l'ensemble de la culture, pas plus d'ailleurs que sur une même plante.

On considérera donc comme déterminant le stade le plus fréquemment représenté sur les ceps de la vigne.

(Extrait de la « Revue romande d'Agriculture, de Viticulture et d'Arboriculture », 8, N° 1, pp. 4-6, 1952.)

PUCERONS - PSYLLES - CHENILLES DEFOLIATRICES

Il y a lieu de continuer la surveillance des vergers afin d'intervenir le cas échéant.

MALADIE DU DESSECHEMENT DES JEUNES POUSSES DU FRAMBOISIER (Didymella applanata)

Cette maladie se manifeste notamment en hiver par la décoloration argentée des tiges atteintes, au printemps par l'annulation des bourgeons ou la formation de pousses faibles, en cours de végétation par l'apparition sur les rameaux, autour des yeux de la base, de taches allongées et violacées qui s'agrandissent et brunissent.

Les premières contaminations à partir de la forme hivernante du champignon étant maintenant possibles, il est conseillé d'effectuer un traitement avec l'une des matières actives suivantes : BENOMYL (30 g/hl) - CAPTANE (150 g/hl) - DITHIANON (50 g/hl) - MANCOZEBE (160 g/hl) - METHYLTHIOPHANATE (70 g/hl) - THIRAME (200 g/hl).

EXCORIOSE /VIGNES/

Dans toutes les vignes fortement attaquées l'année passée, le traitement d'hiver qui a dû être effectué avec de l'Arsénite de Soude doit être complété par des traitements en cours de végétation.

Nous signalons, dès à présent, que ces traitements en cours de végétation doivent être effectués de la façon suivante : un premier traitement devra être effectué lorsque 50 % des bourgeons, notamment ceux de la base, seront au stade C - D ; un 2ème traitement devra être envisagé lorsque 50 % des bourgeons auront atteint le stade E. Les matières actives suivantes peuvent être utilisées : FOLPEL + CAPTAFOL (160 + 40 g/hl) - DICHLOFLUANIDE (200 g/hl) - MANEBE (280 g/hl) - METIRAME DE ZINC (320 g/hl) - MANCOZEBE (280 g/hl) - MANCOZEBE + FOLPEL (135 + 90 g/hl) - PROPINEBE (280 g/hl). Ces traitements en cours de végétation sont d'autant plus nécessaires dans les vignes contaminées que le traitement d'hiver à l'Arsénite de Soude n'a pas été effectué.

MELIGETHES /COLZA/

Les captures de méligèthes sont actuellement peu nombreuses à l'exception des postes suivants : GUAINVILLE (28)- MAILLEBOIS (28) - BUZANCAIS (36) et FAYE (41). La majorité des cultures a atteint maintenant le stade E (boutons séparés) et le seuil d'intervention est alors fixé à 2 - 3 méligèthes par inflorescence.

Nous rappelons qu'à partir de la floraison le colza n'est plus sensible aux attaques de méligèthes et que seuls les insecticides reconnus "non dangereux pour les abeilles" sont utilisables. En cas d'intervention, il convient de se reporter aux bulletins des 7 et 17 Mars.

RHYNCHOSPORIOSE DES ORGES D'HIVER /CEREALES/

Actuellement la rhynchosporiose est la maladie la plus fréquemment rencontrée sur orges d'hiver ; son développement est favorisé par les hivers doux et pluvieux et des printemps humides et frais. Elle provoque, au niveau du feuillage et des gaines, l'apparition de taches elliptiques jaune-paille puis grisâtres à bordure brun-noir.

En cas de fortes attaques une intervention pourrait être nécessaire. L'application d'une association à base d'un benzimidazole (BENOMYL, CARBENDAZIM, METHYLTHIOPHANATE, THIABENDAZOLE) et d'un dithiocarbamate (MANEBE, MANCOZEBE, ...) ou encore le mélange TRIFORINE - MANEBE aurait une certaine efficacité aux doses normales d'utilisation pour les maladies du feuillage.

La première intervention doit être réalisée dès le début de la montaison (premier noeud); elle diminue les risques de contamination sur les feuilles des étages supérieurs tout en ayant aussi une action sur le piétin verse (à l'exception du TRIFORINE + MANEBE).

Ultérieurement, en cas de conditions climatiques favorables à la rhynchosporiose, un second traitement peut être nécessaire au stade gonflement.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS

P 82